



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 DÉCEMBRE 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 03/12/2024

Publication :
le 13/12/2024

Délibération n° D-2024-426

Festival Regards Noirs 2025 - Partenariat avec les maisons de
retraite de la Ville de Niort pour les ateliers d'écriture avec
l'auteure Laureline MATTIUSI

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur François GUYON, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN

Excusés :

Madame Yvonne VACKER, Madame Cathy GIRARDIN.

Pôle Vie de la Cité et du Territoire

**Festival Regards Noirs 2025 - Partenariat avec les
maisons de retraite de la Ville de Niort pour les
ateliers d'écriture avec l'auteure Laureline
MATTIUSSI**

Madame Christelle CHASSAGNE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de développement culturel, la Ville de Niort organise chaque année une manifestation littéraire sur le thème du Polar. Intitulée « Regards noirs », la manifestation se déroulera au 13 au 15 février 2025.

Pour cette nouvelle édition la Ville de Niort a demandé à Laureline MATTIUSSI, qui l'accepte, de participer, en qualité d'auteure et illustratrice, à des ateliers d'écriture dans des maisons de retraite et résidences pour personnes âgées de la Ville de Niort.

Six structures mettent en œuvre, en partenariat, des rencontres et ateliers d'écriture entre Laureline MATTIUSSI et les résidents des maisons de retraite :

- EHPAD CEDRE BLEU – USLD NOTRE-DAME ;
- EHPAD LES AVELINES ;
- ASSOCIATION L'HORIZON représentant l'Etablissement LA CARAVELLE ;
- LES RESIDENTIELS Niort Gestion ;
- EHPAD RESIDENCE L'ANGELIQUE ORPEA ;
- RESIDENCE LES PRINTANIERES NIORT.

L'auteure interviendra dans chaque maison de retraite pour un total de 4 heures 30.

La Ville de Niort prend en charge la rémunération de l'auteure en échange d'une participation forfaitaire de chaque structure à hauteur de 100 euros et de la participation de 5 résidents minimum par structure.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat type ;
- autoriser la signature de la convention de partenariat avec les 6 structures et à percevoir les sommes indiquées dans les conventions conformément aux dispositions mentionnées dans chaque convention.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ

**Convention de partenariat
Projet d'atelier d'écriture avec Laureline MATTIUSSI**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Nom de l'Etablissement :

SIRET :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

N° TVA intracommunautaire :

Représenté par :, en qualité de

D'une part,

ET

La Ville de Niort

SIRET : 217 901 917 000 13

Adresse : 1 Place Martin Bastard – CS 58755 – 79027 Niort Cedex

Téléphone :

Courriel :

Représenté par : Monsieur BALOGÉ Jérôme, en qualité de Maire de la ville de Niort

D'autre part,

Préambule

Dans le cadre de sa politique de développement culturel, la Ville de Niort organise chaque année une manifestation littéraire sur le thème du Polar.

Intitulée *Regards noirs*, la manifestation se déroulera du 13 au 15 février 2025.

Pour cette nouvelle édition ; la Ville de Niort a demandé à Laureline MATTIUSSI, qui l'accepte, de participer, en qualité d'auteure et illustratrice, à des ateliers d'écriture dans des maisons de retraite de la Ville de Niort.

Article I : Objet

L'établissement et la Ville de Niort mettent en œuvre, en partenariat, des rencontres et ateliers d'écriture entre Laureline MATTIUSSI et les résidents de l'établissement.

L'auteure interviendra dans l'établissement pour un total de 4 heures 30 selon la répartition suivante :

- 1 réunion de 1h30 pour la construction du projet avec les maisons de retraite (4^{ème} trimestre 2024) ;
- 2 ateliers d'écriture avec Laureline MATTIUSSI et les résidents pour un total de 3h00 (4^{ème} trimestre 2024).

Article II : Obligations de la Ville de Niort

La Ville de Niort s'engage à prendre en charge la rémunération complète de Laureline MATTIUSSI pour ses interventions dans l'établissement ainsi que les cotisations URSSAF s'y rapportant.

La Ville de Niort s'engage également à prendre en charge l'intégralité des repas et déplacements de Laureline MATTIUSSI pour ses périodes d'interventions auprès de l'établissement.

Article III : Obligations de l'EHPAD

L'établissement garantit la participation d'au moins 5 mêmes participants aux deux ateliers d'écriture selon le planning élaboré au préalable et d'un commun accord entre les deux parties.

L'établissement s'engage à verser à la Ville de Niort la somme globale et forfaitaire de 100 € net de taxes (cent euros net de taxes) en contrepartie de tout ce qui précède et au titre du projet de partenariat – Ateliers d'écriture avec Laureline MATTIUSSI.

Article IV : Facturation des interventions

A l'issue des interventions d'auteur, la Ville de Niort transmettra à l'établissement un titre de recettes, valant facture, d'un montant total de 100 € net de taxes.

Article V : Annulation de la convention

La présente convention se trouverait suspendue ou résiliée de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure.

L'inexécution de ses obligations par l'une ou l'autre des parties ayant pour conséquence l'annulation du projet entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre, une indemnité compensatrice à définir entre les parties.

Fait à Niort, le en deux exemplaires originaux

L'Etablissement

L'ORGANISATEUR
Pour le Maire de Niort
L'Adjointe déléguée,

Christelle CHASSAGNE